

Randonnée balisée N°26.

Joli parcours entre Yonne et Nièvre, entre cultures et parties boisées.
Ce parcours a été reconnu et tracé par les membres de l'association locale de randonneurs.
Il peut être parcouru à cheval ou en VTT mais en sens inverse.

 Durée	3h 00	 Difficulté	Facile
 Distance	10,11 km	 Retour au départ	Oui
 Dénivelé positif	44 m	 Activité	Pédestre
 Dénivelé négatif	44 m	 Commune	Étais-la-Sauvin (89480)
 Point haut	286 m	 Région	Puisaye
 Point bas	241 m		



Description

Le départ se fait depuis la place face au groupe scolaire, entre la Grande Rue et la Rue du Champ de Foire.

(D/A) Partir Rue du Champ de Foire vers l'Est et obliquer à droite sur la Rue de la Vigne (laisser à droite la Rue du Potier). Au premier croisement, tourner à droite puis tout de suite à gauche sur le petit chemin pour rejoindre le hameau des Roubdeaux. Dans ce hameau, suivre par la gauche la rue principale pour rejoindre un premier carrefour.

(1) Prendre le chemin à gauche sans traverser la route. Arrivé devant une haie épaisse, tourner à gauche, puis, arrivé sur la route, bifurquer à droite pour traverser la voie ferrée. Continuer sur cette petite route jusqu'au premier chemin sur la gauche.

(2) Le prendre et poursuivre sur ce chemin jusqu'à la route à emprunter à gauche sur 600m. Au petit bois sur la gauche, prendre le chemin à droite. Longer les bois puis arriver à un croisement de chemins.

(3) Bifurquer à gauche (marquage au sol) pour arriver face à la ferme de Bel-Air. Il faudra virer à gauche 80m avant cette ferme et aller tout droit pour rejoindre le hameau des Bourys.

(4) Traverser la route (D125) et continuer à cheminer jusqu'à la Galarderie. Virer à droite et longer les champs, les bois qui séparent les départements de la Nièvre et de l'Yonne.

Suivre toujours ce chemin en laissant trois départs de sentier à gauche.

(5) Traverser une première petite route, puis une seconde pour arriver au hameau du Grélat.

(6) À la fourche, prendre à gauche, longer le stade, passer sur le viaduc qui surplombe la voie ferrée pour arriver au croisement avec une route principale (D6).

(7) La traverser pour emprunter le chemin enherbé qui aboutit sur la D104.

(8) 50m après ce carrefour, prendre le chemin piéton sur la gauche pour revenir dans le village. Déboucher sur la route d'Étais à [Druyes les Belles Fontaines](#). Traverser et prendre en face en direction de l'église qu'il faut contourner en suivant l'édifice par la gauche. Une fois à la Route de Gare, la prendre à gauche sur 20m et ensuite, virer à droite dans la Rue Hongroise. Au bout de cette rue, tourner à droite. Au stop, à gauche, puis de nouveau à gauche et enfin à droite pour rejoindre le point de départ **(D/A)**.

Informations pratiques

En été, parcours avec peu de zones ombragées, prévoir eau et équipement.

À Montfoin, 2 anciens moulins à vents rappellent que le vent a été largement utilisé dans ce secteur.

Sur la façade de l'église, dans la ruelle, en levant les yeux, vous aurez le plaisir de découvrir le cadran solaire peint.

Cette randonnée est proposée par l'[Office de Tourisme de Puisaye-Forterre](#).

Le balisage est assuré par l'association À chacun son chemin en Puisaye-Forterre suivant la charte graphique de la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre dans le sens de la description et porte le N°26.

Le fait que le balisage soit mentionné impose toutefois de partir au minimum avec ce descriptif et la carte IGN l'accompagnant ou l'application visorando.

En cas de soucis, merci de remplir [ce questionnaire](#) (1 à 2 minutes seulement).

Attention lors des traversées de routes.

Points de passage

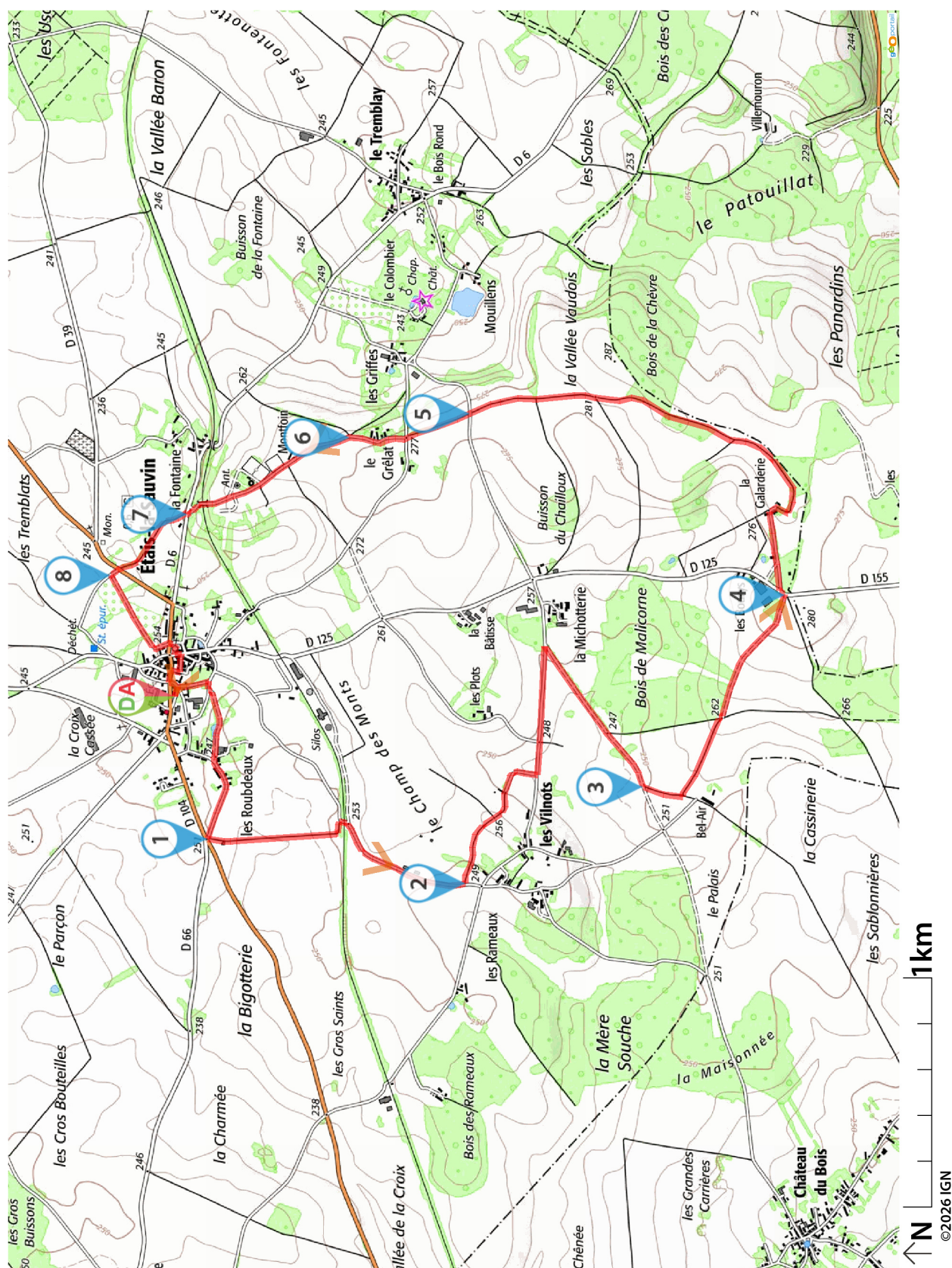
-  **D/A Place du Champ de Foire**
| N 47.503565° / E 3.343936° - alt. 254 m - km 0
-  **1 Route transversale**
| N 47.502278° / E 3.335682° - alt. 250 m - km 0.91
-  **2 Croisement avec un chemin sur la gauche**
| N 47.492156° / E 3.333081° - alt. 248 m - km 2.19
-  **3 Bornage directionnel au sol**
| N 47.485207° / E 3.338676° - alt. 250 m - km 4.18
-  **4 Route transversale**
| N 47.479635° / E 3.349829° - alt. 280 m - km 5.36
-  **5 Route transversale**
| N 47.491975° / E 3.360343° - alt. 276 m - km 7.5
-  **6 Poursuivre sur la route**
| N 47.496704° / E 3.358975° - alt. 272 m - km 8.06
-  **7 Route transversale**
| N 47.503064° / E 3.354496° - alt. 252 m - km 8.86
-  **8 Chemin sur la gauche**
| N 47.506076° / E 3.350971° - alt. 243 m - km 9.32
-  **D/A Place du Champ de Foire**
| N 47.503561° / E 3.343933° - alt. 254 m - km 10.11

À voir

Entrains-sur-Nohain et son site archéologique.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-chemin-de-bel-air/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

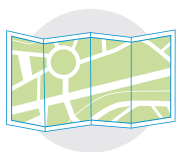
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



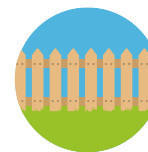
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.